



LA GPEC

Anticiper les compétences de demain est le meilleur gage de développement économique et social. Depuis 2005, la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences est une obligation légale, mais elle est aussi un outil de développement indispensable à toutes les entreprises. La GPEC permet d'optimiser la performance, d'anticiper et de développer l'employabilité des salariés.

Pourquoi faire appel à un conseil extérieur ?

- Gagner du temps, lancer activement une démarche compétences
- Bénéficier d'un solide apport méthodologique
- Tirer partie du regard neuf d'un intervenant externe
- Donner de la visibilité et de la crédibilité à la démarche compétences

Les modalités

Nous intervenons à **différents niveaux** :

- Diagnostic Compétences
- Lancement d'une démarche GPEC
- Accompagnement d'une démarche GPEC déjà initiée
- Ingénierie et mise en œuvre d'actions de GPEC

Et pour **différentes populations cibles** :

- Entreprise / organisation dans sa globalité,
- Population identifiée comme prioritaire (métier, service, atelier, ...)
- Territoire.

1
Identification
des métiers
et des compétences

2
Identification
des compétences
stratégiques
et émergentes

3
Connaissance
des effectifs
et compétences
détenus par
les salariés

4
Analyse des écarts

5
Elaboration de plans
d'actions

6
Suivi, pilotage
des compétences

Les + de Multicibles

- Une approche pragmatique, orientée « terrain »
- Des solutions simples, opérationnelles et évolutives, convenant aussi bien aux PME qu'aux grandes organisations
- Des prestations modulaires et flexibles (diagnostic, accompagnement, outils, montages financiers...)
- La remise en cause et l'évolution permanente de nos méthodes et de nos outils
- La possibilité d'interventions en français et en anglais

Quelques exemples d'actions de GPEC

- Diagnostic Compétences [état des lieux des initiatives de GPEC existantes, identification d'axes d'amélioration et de plans d'actions complémentaires]
- Mission d'analyse et de professionnalisation à de nouveaux métiers [analyse des compétences nouvelles à développer, préparation d'un plan de formation adapté, conseil aux opérationnels, communication et accompagnement du changement]
- GPEC pour une population d'experts techniques [identification des compétences et des métiers clés à développer, identification des experts, organisation du transfert de compétences, animation d'un Comité de Carrières]